

Calendrier des sessions :

19-20 nov. 2009 / 21-22 juin 2010 / 25-26 nov. 2010

De la veille semi-automatique à la veille automatique sur internet

ANIMÉE PAR :



Jérôme BONDU,
Inter-Ligere

→ Repérer les fonctions et limites des outils de veille gratuits

→ Réaliser un benchmark des solutions de veille automatique : coût, VA...

→ Déployer votre outil de veille : étude des besoins, ROI...

Nouvelle
formation
animée par un
expert de la veille

Calendrier des sessions

- 19 et 20 novembre 2009
- 21 et 22 juin 2010
- 25 et 26 novembre 2010

Toutes nos formations se déroulent à Paris dans des hôtels ou centres de conférences

Madame, Monsieur,

Veille technologique, veille commerciale, veille juridique, veille marketing, veille image... **comment trouver une information fiable et qualifiée en un minimum de temps pour contribuer à la stratégie de votre organisation ?**

Vous souhaitez aller au-delà des recherches par des outils manuels ou semi-automatiques ; **mettre en place une plateforme de veille automatique pour gagner du temps et vous concentrer sur l'analyse des documents.**

Comundi a créé pour vous la formation de deux jours : **de la veille semi-automatique à la veille automatique sur Internet.**

Ces deux jours vous permettent de :

- Identifier les fonctionnalités proposées par les outils gratuits : flux RSS, moteurs de recherche...
- Connaître les principales plateformes de veille automatique : fonctionnalités, coût...
- Choisir la plateforme de veille automatique adaptée à votre contexte
- Déployer votre plateforme : étude des besoins, vendre votre projet en interne...

Cette formation est animée par Jérôme Bondu, consultant indépendant en veille, ex-directeur de l'Institut Français de l'Intelligence Economique.

Je vous invite à découvrir le programme et à réserver votre place en renvoyant le bulletin d'inscription.

Au plaisir de vous accueillir lors de ces journées,



Mary-Audrey CASTELLANI
Responsable de programmes

De la veille semi-automatique à la veille automatique internet

Premier jour • 9h00 - 17h30

Accueil des participants

09h00 - 12h30

Tour de table et recueil des attentes des participants

Méthodologie

Lors des deux jours de formation, le formateur transmet aux participants un benchmark des plateformes de veille automatique.

VEILLE MANUELLE ET SEMI-AUTOMATIQUE : ÉTUDIER LES FONCTIONNALITÉS PROPOSÉES PAR LES OUTILS GRATUITS ET LEUR LIMITES

Améliorez vos recherches avec les moteurs de recherches classiques

- Quels outils utiliser et pourquoi ?
- Trucs et astuces pour aller plus vite
- Formuler une requête : comment gagner en pertinence ?
- Comprendre les limites des moteurs de recherche

Zoom sur les moteurs de recherche spécialisés : les sites à connaître

Identifier les outils spécifiques de la veille image / notoriété

- Qu'est ce que l'e-réputation ?
- Quels outils utiliser ?
- Jusqu'où peut-on aller ?

Les blogs, forums, communautés : comment utiliser ces nouveaux services

- Quels types d'information en retirer ?
- La syndication de contenu : de quoi parle-t-on ? Comment ça marche ?
- Comment s'assurer que les informations soient fiables ?
- Quelles précautions prendre ?

Déjeuner d'échanges

14h00 - 17h30

RÉALISER UN BENCHMARK DES PRINCIPALES PLATEFORMES DE VEILLE AUTOMATIQUE : IDENTIFIER LA SOLUTION ADAPTÉE À VOTRE ENVIRONNEMENT

Méthodologie

Le formateur présente aux participants les fonctionnalités offertes par les plus grands acteurs de la veille professionnelle : veille internalisée ou externalisée.

L'objectif de cette présentation détaillée est d'identifier la solution la plus adaptée aux problématiques de chaque participant, que ce soit en termes de besoins, de contraintes techniques ou de budget.

Etude de cas : analyser les fonctionnalités offertes par les plateformes de veille professionnelles (benchmark, coût, retours utilisateurs...)

AMI Software, Arisem, Digimind, Iscope, KB Crawl, Lexis Nexis Analytics...: le formateur présente une analyse détaillée des différentes plateformes de veille.

- Présentation du benchmark des principaux outils disponibles sur le marché
- Dans quel cas recourir à une solution de veille internalisée ?
- Quel est le coût d'une veille internalisée ?
- Retour d'expérience : le formateur transmet aux participants des retours d'utilisateurs

Nos formations en Intra entreprise / sur mesure :

Vous souhaitez réaliser une formation dans vos locaux pour un groupe de collaborateurs ? Vous avez un projet de formation sur un thème spécifique ? Nos responsables formation intra sont à votre écoute pour prendre en compte votre contexte et vous conseiller. Contactez notre équipe dédiée à l'intra, par e-mail : intra@comundi.fr, par téléphone au 01 46 29 69 17 ou par fax au 01 46 29 68 12.

matique sur

Le + de la formation :

Une formation animée par un expert reconnu en veille et intelligence économique.

Deuxième jour • 9h00 - 17h30

Accueil des participants

09h00 - 12h30

Veille externalisée : étudier les fonctionnalités des offres prestataires

- Présentation des offres des prestataires : ABC Presse, Double Trade, Factiva, Lexis Nexis, NetZone, Vecteur Plus...
- Analyser les fonctionnalités de ces solutions : quelles différences avec la veille internalisée ?
- Dans quel cas recourir à une solution externalisée ?
- Quel est le coût d'une solution externalisée ?
- Retour d'expérience : le formateur transmet aux participants des retours d'utilisateurs

Cas pratique : maîtriser les pratiques de veille essentielles

- Surveiller un site Internet, un blog, un forum...
- Créer un panorama de presse
- Construire un dossier de veille en un minimum de temps : les astuces
- Evaluer la visibilité et la notoriété d'une marque
- Mettre en place un système d'alerte juridique

Déjeuner d'échanges

14h00 - 17h30

METTRE EN PLACE UNE PLATEFORME DE VEILLE AUTOMATIQUE : ROI, ÉTUDE DES BESOINS, MISE EN PLACE TECHNIQUE...

Comment vendre en interne votre projet de veille automatique ?

- Quels arguments utiliser ?
- Comment surmonter les difficultés et lever les freins ?

Comment réaliser l'étude des besoins ?

- Sur quels critères baser votre étude des

besoins : variété des sources, type de veille...

- Comment recueillir l'avis des personnes destinataires de la veille ?
- Exploiter les résultats de votre enquête : les utiliser pour choisir votre solution

Conduire le changement en interne : comment faire adhérer les collaborateurs ?

- Mettre en place les processus de veille : comment les optimiser ?
- S'appuyer sur ces nouveaux processus pour améliorer la compétitivité de votre structure

Mettre en place techniquement votre solution de veille automatique

- Comment travailler avec votre service informatique ?
- Faire le lien entre votre prestataire et votre service informatique
- Quelles sont les difficultés à surmonter : filtres, système informatique "trop" sécurisé...

Gérer le droit d'auteur et la diffusion des résultats de veille

- Diffuser votre veille en interne tout en respectant le droit d'auteur : comment faire en pratique
- Les erreurs à ne pas commettre

Cas pratique : évaluer le ROI d'un projet de veille automatique

D'après les éléments fournis par le formateur, les participants calculent le retour sur investissement de la mise en place d'un outil de veille automatique.

Votre formateur :



Jérôme BONDU, Inter-Ligere

Titulaire d'une triple formation (sciences humaines, gestion, et intelligence économique), Jérôme Bondu exerce depuis près de 10 ans dans le

domaine de la veille.

Il a réalisé le premier benchmarking des pratiques d'intelligence économique en 2000. Il a dirigé l'Institut Français d'Intelligence Économique et, mené des actions de sensibilisation et de consulting.

Il a été responsable marketing-communication chez un éditeur de solution de veille, avant de fonder début 2008 son propre cabinet de conseil : Inter-Ligere.

Jérôme Bondu est ancien auditeur de la session IE de l'IHEDN (Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale), président du Club IES et, anime de nombreux groupes de travail sur les pratiques d'IE en entreprise.

Vous êtes concerné

- Directeur documentation
- Documentaliste
- Responsable veille
- Responsable internet
- Directeur R&D
- Directeur marketing
- Chef de produit
- Directeur des systèmes d'information
- Directeur informatique
- Toute personne qui réalise une veille au sein de son entreprise

Partenariat

Vous souhaitez mettre en place une opération de communication sur-mesure ? Devenir partenaire de nos événements afin de développer une proximité avec votre cible clients/prospects et répondre à votre stratégie de développement ?

Contactez notre service Sponsoring par téléphone au 01 46 29 47 13.

PAR TÉLÉPHONE

01 46 29 23 79
Service Clients

PAR FAX

01 46 29 68 29

PAR COURRIER

Comundi
Pôle inscriptions formation
28481 Thiron cedexRéservation :
inscription@comundi.fr
Information :
info@comundi.fr
www.comundi.fr**OUI, je m'inscris à la formation : De la veille semi-automatique à la veille automatique sur internet**

Référence :

DU3513009

Dates sélectionnées	Références
<input type="checkbox"/> 19 et 20 novembre 2009	MY27/02
<input type="checkbox"/> 21 et 22 juin 2010	MY27/03
<input type="checkbox"/> 25 et 26 novembre 2010	MY27/04
<input type="checkbox"/> 2 jours (14 heures - 1450.00 euros HT - 1734.20 euros TTC)	

Inscriptions multiples :

Vous vous inscrivez à plusieurs sur cette formation : bénéficiez de - 10 % sur la 2^{ème} inscription. Vous souhaitez obtenir un devis, contactez notre service commercial au 01 46 29 69 17 ou à l'adresse commercial@comundi.fr

Transports :

Vous souhaitez recevoir avec votre convocation :

Un ticket de réduction SNCF de 20% portant sur le billet Aller-Retour et la réservation.

Hébergement :

Pour réserver votre chambre d'hôtel, contactez la centrale de réservation BBA par tél. : 01 49 21 55 90, par fax : 01 49 21 55 99, ou par e-mail : solution@netbba.com, en précisant le code de réservation Comundi.

Lieu de la formation :

Le lieu exact vous sera précisé sur votre convocation, environ 4 semaines avant la date du stage.

Conditions d'inscription :

Les frais de participation comprennent : la formation, le support pédagogique, les petits-déjeuners, les pauses et déjeuners. A réception de votre inscription, nous vous ferons parvenir une facture qui tient lieu de Convention de Formation Simplifiée.

Conditions et moyens de paiement :

- par virement bancaire à notre banque CIC SAINT AUGUSTIN GCE SUD, libellé au nom de COMUNDI, compte n°30066 10947 00020004701 72
- par chèque à l'ordre de COMUNDI.

Le règlement doit obligatoirement être effectué avant la formation. Pour les organismes soumis au code des marchés publics, la facture leur sera communiquée après la formation. A compter de cette date, le règlement devra être effectué au plus tard dans les 45 jours.

- règlement par OPCA : il vous appartient de vérifier l'imputabilité de votre stage auprès de votre OPCA, de faire votre demande de prise en charge avant la formation et de l'indiquer explicitement dans le bloc "adresse de facturation". Si votre dossier de prise en charge ne nous est pas parvenu le 1^{er} jour de la formation, vous serez facturé de l'intégralité du coût du stage.

Conditions d'annulation :

Jusqu'à 14 jours calendaires avant le début de chaque session, le remboursement des droits d'inscription se fera sous déduction d'une retenue de 10% des frais de participation dans la limite de 180 euros HT (215,28 euros TTC) pour frais de dossier. Après cette date, les frais de participation resteront dus en totalité, mais les participants pourront se faire remplacer. Toute annulation devra être confirmée par écrit : un accusé de réception vous sera adressé par retour. Les organisateurs se réservent le droit de reporter la formation et de modifier le contenu de son programme si des circonstances indépendantes de leur volonté les y obligent.

Qui sommes-nous ?

Spécialistes depuis 1987 de la formation pour managers, cadres et dirigeants de tous les secteurs d'activité, privé et public, nous figurons parmi les principaux organismes de formation français. Présents dans tous les domaines de l'entreprise, nous organisons plus de 1100 sessions de formation par an. COMUNDI fait partie du groupe Reed Elsevier, leader mondial de l'information professionnelle.

Garantie de Qualité :

COMUNDI applique à l'ensemble de ses formations des principes rigoureux de qualité. Si vous estimez qu'une formation n'a pas répondu à vos attentes, notre Service Clients se tient à votre disposition. Tél. : 01 46 29 23 79 / Fax : 01 46 29 68 29.

COMUNDI bénéficie de l'Agrément Ministériel pour la formation des Élus Locaux, ainsi que du label Qualité OPQF (Office Professionnel de Qualification des Organismes de Formation).

**Participant**

M./Mme :
Fonction :
Service :
Tél : Fax :
e-mail :

Responsable du suivi de l'inscription

M./Mme :
Fonction :
Service :
Société / Établissement :

Adresse :
Code Postal : Ville :

N° TVA intra communautaire :

Siret :

NAF / Activité : Nbre salariés / Habitants :

Tél : Fax :

e-mail :

Adresse facturation (si différente) ou prise en charge par organisme collecteur

M./Mme :
Société / Établissement :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél : Fax :

e-mail :

Cachet / Signature

www.comundi.fr

Découvrez sur notre site Internet :

- nos formations qui vous permettront d'élargir vos compétences dans l'exercice de votre fonction
- nos conférences : lieux d'échanges et de confrontation d'expériences sur des problématiques à la pointe de l'actualité
- nos congrès annuels : véritables carrefours d'une profession
- une sélection d'ouvrages professionnels

Consultez dès à présent la liste de nos domaines d'activité.

